



À l'intention des pharmaciens propriétaires

## Retrait à la Liste des médicaments

La Régie vous informe que, à la demande du fabricant, le médicament suivant a été retiré de la *Liste des médicaments* le 1<sup>er</sup> février 2018 :

PHOSPHATE ACIDE DE SODIUM/ SODIUM (BICARBONATE DE)/ POTASSIUM (BICARBONATE DE), Co. Eff.,  
500 mg en P – 469 mg – 123 mg (Jamp) (code **80047562**)

Dans le cadre de la mesure du patient d'exception, la Régie a décidé d'**accepter, exceptionnellement, sans demande d'autorisation de paiement préalable**, le remboursement de ce médicament aux personnes qui ont reçu un remboursement au cours de la période **du 31 janvier 2017 au 31 janvier 2018**, et ce, jusqu'à nouvel ordre. La personne assurée doit être admissible à l'assurance maladie et au régime public d'assurance médicaments.

Toutefois, pour les personnes qui commencent un traitement avec ce médicament ou **pour toute autre situation non prévue par cette mesure exceptionnelle**, le prescripteur doit remplir une demande pour évaluation dans le cadre de la mesure du patient d'exception.

Pour la facturation, le pharmacien doit inscrire le code de programme spécial *Patient d'exception* (40). Le pharmacien n'a pas à fournir de documentation supplémentaire pour ces demandes de paiement.

Pour plus d'informations sur la mesure du patient d'exception, consultez la section *Patient d'exception* de la rubrique *Médicaments d'exception et Patient d'exception*, à l'onglet *Médicaments* de la section réservée à votre profession, sur le site de la Régie, au [www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels).

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires

Site Web et fils RSS

[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 643-9025  
Ailleurs 1 888 883-7427

Télocopieur

Québec 418 528-5655  
Ailleurs 1 866 734-4418

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 17 h  
(mercredi de 9 h 30 à 17 h)